RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: DA9CD6F3-3FCD-8225-838B-D9A591D62418

INITIA
Société par actions simplifiée au capital social de 152.460 €
Siège social : 20, rue Jules Vallès, 35000 Rennes
301 241 642 RCS Rennes
(la « **Société »**)

EXTRAIT DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
CONSTATÉES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ EN DATE DU 2 JUILLET 2026

[…]

[DEBUT DE L'EXTRAIT]

1. APPROBATION DES CONDITIONS DANS LESQUELLES LES DECISIONS SONT PRISES

[…]

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

2. PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION DE MONSIEUR ÉRIC MENER DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DE LA SOCIETE ET NOMINATION DE MADAME DELPHINE CABON EN REMPLACEMENT

Les Associés, statuant à l'unanimité,

[…],

dispensent Monsieur Éric Mener de tout préavis applicable à la démission de ses fonctions de président de la Société,

prennent acte en conséquence de la démission de Monsieur Éric Mener de ses fonctions de président de la Société, avec effet à compter de ce jour,

donnent quitus, entier, définitif et sans réserve à Monsieur Éric Mener au titre de l'exécution de son mandat et **prennent acte** qu'aucune somme de quelque nature que ce soit n'est due par la Société à Monsieur Éric Mener au titre de l'exercice de son mandat de président de la Société ou à quelque titre que ce soit ; et

décident de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en remplacement du président démissionnaire, en qualité de nouveau président de la Société :

- **Madame Delphine Cabon**, née le [redacted] à [redacted] (72), de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

[…],

Madame Delphine Cabon, préalablement pressentie, a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et certifie qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements

Docusign Envelope ID: DA9CD6F3-3FCD-8225-838B-D9A591D62418

pour l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au président de la Société, avec faculté de délégation, en vue de prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la publicité de la démission du président et à la désignation de son successeur ainsi décidées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

3. NOMINATION DE MONSIEUR ÉRIC MENER EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL

Les Associés, statuant à l'unanimité,

après avoir pris connaissance du projet de nomination de Monsieur Éric Mener en qualité de directeur général de la Société (le « **Directeur Général** »),

décident de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en qualité de Directeur Général :

- **Monsieur Éric Mener**, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

[…],

Monsieur Éric Mener préalablement pressenti, a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et certifie qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au président de la Société, avec faculté de délégation, en vue de prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la publicité de la nomination du directeur général ainsi décidée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

4. PRISE D'ACTE DE LA DEMISSION D'ADAGE DE SES FONCTIONS DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Les Associés, statuant à l'unanimité,

après avoir pris connaissance de la lettre de démission d'Adage, représentée par Monsieur Jérémy Lecue, de ses fonctions de directeur général délégué de la Société (le « **Directeur Général Délégué** »),

dispensent Adage de tout préavis applicable à la démission de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société,

prennent acte en conséquence de la démission d'Adage de ses fonctions de Directeur Général Délégué, avec effet à compter de ce jour,

donnent quitus, entier, définitif et sans réserve à Adage au titre de l'exécution de son mandat et **prennent acte** qu'aucune somme de quelque nature que ce soit n'est due par la Société à Adage au titre de l'exercice de son mandat de Directeur Général Délégué de la Société ou à quelque titre que ce soit ; et

Docusign Envelope ID: DA9CD6F3-3FCD-8225-838B-D9A591D62418

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au président de la Société, avec faculté de délégation, en vue de prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la publicité de la démission du Directeur Général Délégué ainsi décidée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

5. NOMINATION D'ADAGE EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Les Associés, statuant à l'unanimité,

[…],

décident de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, en qualité de Directeur Général Délégué :

- **Adage**, société à responsabilité limitée, ayant son siège social 14 boulevard de Dezerseul, 35510 Cesson-Sévigné, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 979 246 592, représentée par son Gérant, Monsieur Jérémy Lecue.

[…],

Adage, préalablement pressentie, a fait savoir par avance qu'elle acceptait les fonctions qui lui sont confiées et certifie qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions au sein de la Société.

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au président de la Société, avec faculté de délégation, en vue de prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la publicité de la nomination du Directeur Général ainsi décidée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

6. POUVOIRS POUR FORMALITES

Les Associés, statuant à l'unanimité,

confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie certifiée conforme ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.

* *
*

[FIN DE L'EXTRAIT]

Les présentes décisions ont été signées électroniquement, par le biais du service DocuSign, conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil.

Docusign Envelope ID: DA9CD6F3-3FCD-8225-838B-D9A591D62418

[PAGE DE SIGNATURE]

Signé électroniquement, le 2 juillet 2026

Certifié conforme par le Président

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général délégué

[redacted]

Adage[1]
Représentée par Monsieur Jérémy Lecue

Bon pour acceptation des fonctions de président

[redacted]

Madame Delphine Cabon[2]

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général

[redacted]

Monsieur Éric Mener[3]

[1] faire précéder la signature de la mention « *bon pour acceptation des fonctions de directeur général délégué* »
[2] faire précéder la signature de la mention « *bon pour acceptation des fonctions de président* »
[3] faire précéder la signature de la mention « *bon pour acceptation des fonctions de directeur général* »